

Programme SIGMA

Point d'information CSSCT – 7 juillet 2021



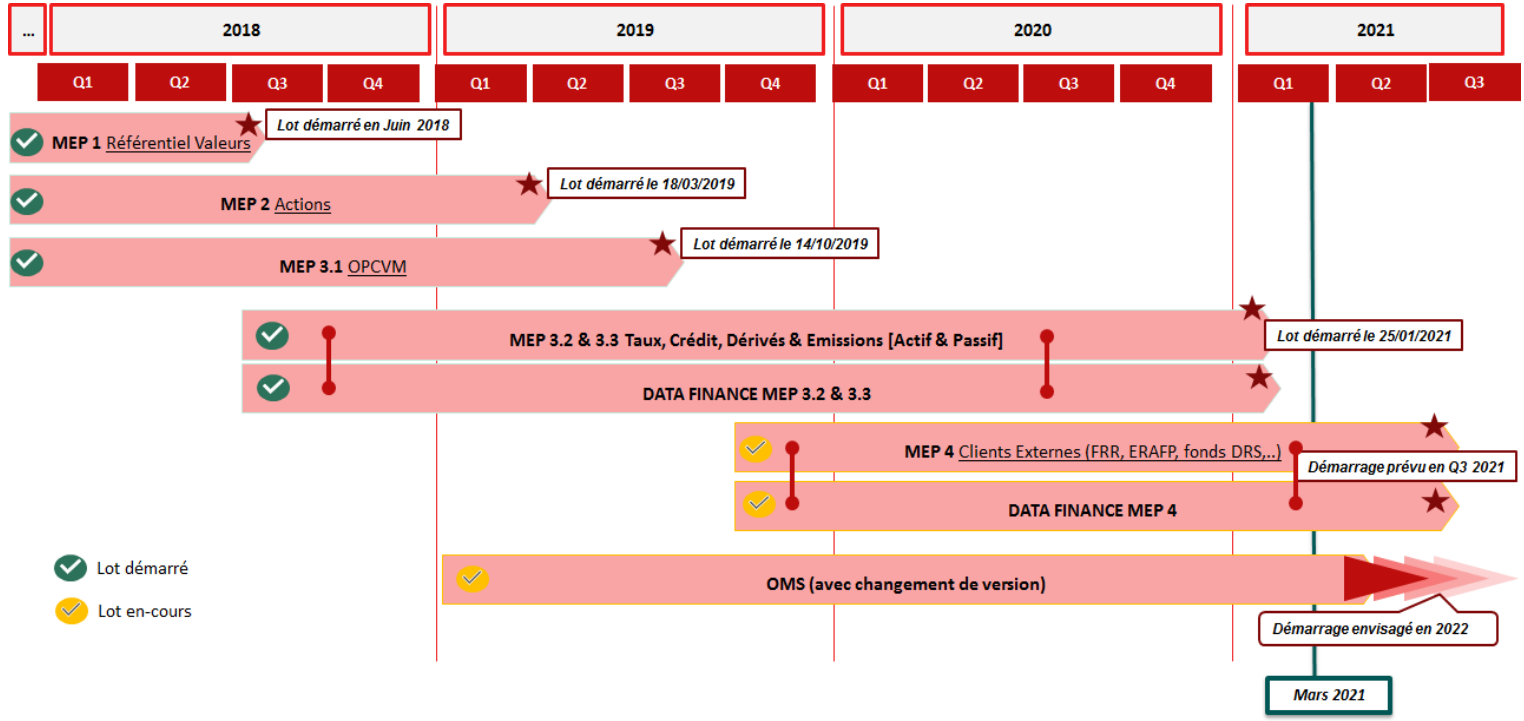
**Caisse
des Dépôts**
GROUPE

Rappel – Calendrier du Programme SIGMA

85% du programme est en production au 25/01/2021

- Six points d'information ont déjà été réalisés en CHSCT puis CSSCT :
 - 13/06/2017, 13/03/2018, 17/05/2019, 22/09/2020, 18/03/2021, 11/05/2021 et 7/7/2021.

MEP : Mises En Production importantes déjà réalisées ou à venir



SIGMA - MEP 1 : Fin juin 2018
Référentiel valeurs fédéral

SIGMA - MEP 2 : 18/03/2019
Filière front-to-back-to-comptabilité sur la classe d'actifs Actions

SIGMA - MEP 3.1 : 14/10/2019
Filière Front-to-back-to-comptabilité portant sur les OPCVM et les fonds

SIGMA & DATA FINANCE - MEP 3.2 & 3.3 : 25/01/2021
Filière Front-to-back-to-comptabilité portant sur les taux et dérivés DATA FINANCE (Accès via Tableau – vision unifiée et centralisée de tous actifs)

SIGMA - MEP 4 : prévu T4 2021
Gestion de clients externes (recette métier débutée le 28/06/2021)

OMS (implémentation à faire avec changement de version) : à partir de 2022 hors programme SIGMA, à réaliser dans le cadre du patrimoine OMS – Ordre Management System de MUREX (OMS : gestion des ordres de gérants ainsi que leurs exécutions sur les marchés)

Compte tenu de la durée du programme et du déploiement progressif, des collaborateurs sont amenés à travailler sur les systèmes actuels et sur l'outil Murex.

Impacts sur les équipes comptables

- **Renfort en moyens humains :**
 - ✓ Au sein de la filière comptable, trois personnes (2 consultants à DFINC, 1 intérimaire à DEOFIC) pendant 8 mois
 - ✓ Au sein de la filière SI, trois consultants (1 sur la comptabilité, 1 PMO, 1 sur les tests de non régression) et un poste pérenne comptable demandé sur 2022
- **Diminution des écritures manuelles comptables :**
 - ✓ Le cadencement des corrections a été augmenté (lot de 100 anomalies en mai, 50 en juillet, et lots en cours de constitution septembre, octobre, novembre en fonction des priorités données par les métiers)
 - ✓ La filière SI élabore un plan d'action avec l'éditeur afin de résorber les anomalies nécessaires à la sécurisation des arrêtes
- **Concernant les leviers de reconnaissance à destination des équipes, plusieurs pistes sont évoquées :**
 - ✓ Verser des PEX de projet SIGMA en 2022 au titre des efforts accomplis en 2021 (comme années précédentes)
 - ✓ Prévoir par anticipation quelques périodes très sériées d'ici à fin 2021 imposant des travaux exceptionnels et indemnisation en travaux exceptionnels avec mise en paiement accéléré
 - ✓ Concernant les écrêtements qui, par définition n'existent pas actuellement faute de badgeage et ne sont pas quantifiables précisément (du fait des mesure de crise encore en cours), un monitoring mensuel de la charge de travail des équipes pourrait être assuré en lien avec le contrat et les managers afin d'anticiper les dépassements horaires éventuels et d'en limiter l'ampleur au maximum.
 - ✓ Concernant les régimes d'indemnisation respectifs entre ICDC et l'EP pour les travaux exceptionnels (nuit et week-end) et les heures supplémentaires qui en découlent, pas de constatation de distorsion manifeste entre les deux régimes (accord ARTT pour l'EP et convention d'entreprise pour ICDC).

caissedesdepots.fr

